

Réf: Dossier N° 029419

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NISSI-SECURITE 24H24 » en abrégé « NS-24 »

Siège social Abidjan, Abobo, AGOUE TO PK18, LOT 1554 BIS,
ILOT 155

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NISSI-SECURITE 24H24 » en abrégé «
NS-24 »

Objet :

- Présentation de réserves
- Intervention
- Garde rapprochée
- Surveillance
- Assistance
- Escorte et sécurité événementielle
- Surveillance des navires
- Installation de système d'alarmes
- Détecteurs de métaux-portiques
- Prévention incendie-secourisme

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, AGOUE TO PK18, LOT 1554 BIS,

ILOT 155

Dirigeant(s) : M BAYE OPELI KROUBA MARIUS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04288 du 19/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22167/GTCA/RC/2021 du 19/08/2021

